



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Algérie

Question écrite n° 62830

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les difficultés que connaissent actuellement nos compatriotes franco-algériens dans leurs relations avec l'Algérie. En effet, le gouvernement de ce pays semble avoir pris des mesures économiques assez drastiques qui pénalisent la consommation de la population et l'équilibre des échanges commerciaux notamment avec la population franco-algérienne vivant en France et plus particulièrement, dans les grandes villes où elle réside. Cette situation suscite une très vive émotion dans cette communauté et provoque une inquiétude non dissimulée parmi les Franco-Algériens, notamment à Marseille, habituée à de nombreuses relations et échanges avec l'Algérie. La position de notre pays se doit de respecter l'indépendance de la politique économique algérienne mais la France ne veut rester insensible à cette situation délicate. Il lui demande donc de lui préciser la position de la France sur cette situation.

Texte de la réponse

Les mesures économiques référencées dans la question ont été prises par le Gouvernement algérien en vue de réduire le déficit des échanges commerciaux et de freiner la consommation et l'endettement des ménages algériens. Il s'agissait, en l'espèce, de mesures législatives relevant de la seule souveraineté des autorités algériennes. Ces mesures d'austérité et de restriction du crédit et de la consommation, de même que la lutte contre le commerce informel, ont été en grande partie à l'origine des violentes émeutes qui ont secoué l'Algérie au mois de janvier 2011. Depuis, la politique d'austérité a quelque peu été adoucie par une série de mesures qui ont notamment permis un soutien financier accru aux PME et un allègement des procédures d'importation. La France, de son côté, a intensifié sa coopération économique avec l'Algérie. Les échanges commerciaux se sont établis, pour 2010, à 7,5 Mdeuros, ce qui fait de la France le premier fournisseur et le quatrième client de l'Algérie. Le succès de la mission de facilitation des investissements qu'a confiée le Président de la République à M. Raffarin, en septembre 2010, permet d'envisager un renouvellement de celle-ci, axée autour d'objectifs de développement et de diversification de l'économie algérienne. En effet, aujourd'hui, la France est le premier investisseur hors hydrocarbures en Algérie : 100 filiales de grandes entreprises françaises, 450, avec les PME et les entrepreneurs individuels, sont implantées en Algérie, et représentent 28 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects. Telle est sans doute la forme d'aide la plus efficace et la plus durable que la France peut apporter aujourd'hui à ce pays pour l'aider à développer son économie et offrir ainsi un meilleur avenir à sa jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62830

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2009, page 10313

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8732